

Comment les entreprises peuvent naviguer dans le corridor d'IA France-Inde

Le corridor d'IA France-Inde n'est plus une affaire d'intention ou de diplomatie. Il évolue vers un cadre d'exécution concret pour les entreprises qui cherchent à concevoir, déployer et mettre à l'échelle l'intelligence artificielle au sein de deux écosystèmes complémentaires. Ancré dans la Déclaration Inde-France sur l'Intelligence Artificielle (2025) et soutenu par des plateformes opérationnelles telles que IndiaAI Startups Global, le CEFIPRA, ainsi que par les hubs d'innovation français comme Station F, ce corridor connecte de plus en plus la recherche, l'industrie et le capital autour de projets.

Du positionnement stratégique à une exécution IA déployable

Ce qui rend ce corridor commercialement pertinent, c'est l'alignement des forces nationales. L'Inde offre l'échelle, une profondeur d'ingénierie, un développement à coûts maîtrisés et des environnements de déploiement en conditions réelles, soutenus par une solide infrastructure numérique publique et des programmes pilotés par des missions. La France, et plus largement l'écosystème européen, apportent une gouvernance de confiance dans le cadre de l'EU AI Act, une expertise industrielle approfondie et l'accès à des capitaux institutionnels de long terme. Ensemble, cette combinaison permet de concevoir des solutions d'IA pensées pour la confiance tout en restant scalables à l'exécution.

Pour les entreprises, la convergence des politiques apparaît comme un avantage concurrentiel plutôt que comme une contrainte. L'approche indienne, orientée cas d'usage et centrée sur l'infrastructure, la fabrication, l'énergie et les services publics, s'aligne de plus en plus sur le modèle européen de gouvernance fondé sur les risques, mettant l'accent sur la transparence, la responsabilité et la supervision humaine. Cela réduit les frictions réglementaires, raccourcit les cycles d'achats dans les secteurs réglementés et permet de déployer des systèmes d'IA au-delà des frontières avec moins de refontes.

La gouvernance des données demeure le principal défi de conception du corridor. La nouvelle loi indienne Digital Personal Data Protection (DPDP) Act autorise par défaut les transferts transfrontaliers de données, sous réserve de restrictions sectorielles, tandis que le RGPD européen exige des décisions d'adéquation ou des garanties contractuelles. Les collaborations IA indo-françaises réussies reposent donc sur des solutions guidées par l'architecture, telles que l'apprentissage fédéré, les environnements de clean room et les modèles compute-to-data. Dans la pratique, ces modèles exigent une classification rigoureuse des données, des contrôles d'accès documentés, une auditabilité continue et des dispositifs de préparation aux incidents pour rester viables dans des environnements réglementés.

Là où le corridor produit déjà des résultats

La dynamique de déploiement est déjà visible dans les secteurs prioritaires. Dans l'aéronautique et la défense, la collaboration franco-indienne se concentre sur la maintenance prédictive, la

simulation et les systèmes autonomes, l'Inde servant de plus en plus de base d'ingénierie et de montée en charge MRO. Dans l'industrie manufacturière, les jumeaux numériques, l'inspection qualité basée sur la vision par ordinateur et l'analytique prédictive passent des pilotes à la production. Dans l'énergie et les infrastructures, l'IA est appliquée à l'optimisation des réseaux, à la surveillance des actifs et à l'analytique ESG via des partenariats public-privé.

Les modèles d'investissement et de partenariat évoluent en conséquence. Dans les domaines critiques et réglementés, les coentreprises de co-développement restent la structure privilégiée, alignant la mise sur le marché à long terme sur un partage des risques. Les investissements minoritaires stratégiques permettent aux acteurs français et européens d'accéder tôt à l'innovation indienne sans assumer un risque d'acquisition complet, souvent associés à des droits d'intégration commerciale. Des modèles de financement mixtes combinant subventions publiques de recherche, capital privé et capital-risque sont de plus en plus utilisés pour combler l'écart entre les pilotes et le déploiement à grande échelle.

Dans tous les modèles, une clarification précoce de la propriété intellectuelle, de la localisation des données, des asymétries de valorisation et des scénarios de sortie est essentielle. Dans les collaborations centrées sur l'IA, cette clarification s'étend de plus en plus aux artefacts de gouvernance

tels que la documentation des modèles, les registres de risques, les contrôles de sécurité et les cadres de responsabilité opérationnelle, désormais examinés par les conseils d'administration, les régulateurs et les investisseurs. La structuration fiscale constitue également un levier stratégique. La gestion de l'exposition à l'établissement stable, des prix de transfert et des retenues à la source au titre de la convention fiscale France-Inde, tout en alignant les activités de R&D sur des dispositifs tels que le Crédit d'Impôt Recherche, peut améliorer significativement l'économie des projets lorsqu'elle est traitée en amont.

Pour les décideurs, les 12 à 18 prochains mois doivent permettre de passer de l'exploration à l'exécution. Cela implique de sélectionner des cas d'usage IA capables de passer à l'échelle en Inde tout en répondant aux standards européens de confiance, de structurer tôt les opérations autour de la gouvernance des données et de la fiscalité, et de s'appuyer sur les plateformes bilatérales pour réduire les risques liés à la croissance. Les organisations qui réussissent sont généralement celles qui intègrent la cybersécurité, la protection des données privées et la gestion des risques IA dès la conception des programmes.

Le corridor d'IA France-Inde n'est plus une ambition. Il devient un avantage déployable pour les entreprises qui s'engagent tôt, structurent intelligemment et construisent en pensant à la fois à l'échelle et à la confiance.



Sunil Arora
Head - Europe Practice
sunil.arora@asa.in



Léa Parmentier
Head - French Desk
lea.parmentier@bakertilly.in

[Lien vers les autres articles](#)

**Destiné à l'usage exclusif des clients et du personnel du cabinet*